

Bulletin d'Information UKWELI

NUMERO 02

ETAT DES LIEUX SOMMAIRE DES IMPACTS DE LA PANDEMIE DE COVID-19 SUR LE SECTEUR MINIER EN RDC,

“ Cas des Provinces du Lualaba et du Haut-Katanga ”

A PROPOS DU BULLETIN

Le bulletin d'information UKWELI a pour objectif d'informer la population sur les activités des entreprises minières en RDC. Son deuxième numéro veut informer de façon spéciale le public sur les impacts du Covid 19 sur le secteur minier dans les provinces du Lualaba et du Haut-Katanga.

Ce numéro spécial sur le Covid-19 a été préparé par AFREWATCH avec la contribution des ONG locales partenaires ainsi que de ses comités locaux basés dans les deux provinces précitées.

Contacts :

Lubumbashi : 792 avenue Lufira, Quartier Makutano,
Province du Haut-Katanga, RDC
Kinshasa : 11 Baraka, Commune de Barumbu
Téléphones : RDC +243 81 85 77 577 :: +243 82 230 48 00
Siteweb : www.afrewatch.org : Email : info@afrewatch.org



0. INTRODUCTION

AFREWATCH est une ONG de droit congolais spécialisée dans la gouvernance des ressources naturelles. L'organisation travaille pour l'exploitation responsable des ressources naturelles en militant pour la redevabilité des entreprises et le respect des droits des communautés locales et des populations.

Ce rapport présente sommairement l'état des lieux des impacts de la pandémie de Covid-19 sur le secteur minier des Provinces du Haut-Katanga et du Lualaba, en République Démocratique du Congo (RDC) pendant les mois de mars et d'avril 2020.

Pendant cette période de confinement ayant débuté au mois de mars 2020, les équipes d'investigation de AFREWATCH n'ont pas pu se rendre physiquement sur terrain pour la collecte des données, AFREWATCH a donc collaboré avec 22 personnes dont 12 de ses points focaux, 10 personnes membres des ONG de la société civile. Ces personnes ressources ont à leur tour échangé avec des travailleurs des différentes entreprises.

Suite à deux cas présumés de Covid-19, le Gouverneur du Haut-Katanga Jacques KYABULA, a pris une mesure pour confiner la ville de Lubumbashi, pendant deux jours, le 23 et le 24 mars 2020¹. C'est la première ville du pays à être confinée. La province du Lualaba n'est pas restée indifférente à l'alerte donnée par le Haut-Katanga, le Gouverneur de la Province a aussi mis sous confinement la ville de² Kolwezi.

Comme les cas des personnes contaminées et les nombre de morts dus au Covid-19, ne faisaient qu'augmenter à Kinshasa, le Président de la République sur base de l'article 85 de la constitution de la RDC proclame l'Etat d'urgence sanitaire, le 24 mars 2020. L'Etat d'urgence³ implique la limitation de certaines libertés et droits notamment la liberté de mouvement et d'association. Selon l'ordonnance du Président, l'état d'urgence concerne tout le territoire national.

Ces mesures exceptionnelles prises par les autorités politiques congolaises ont des effets directs sur tous les secteurs de la vie humaine y compris le secteur minier.

4

Dans les deux provinces concernées, un seul cas de Covid-19 a été confirmé dans le Haut-Katanga.

Le présent rapport n'a pas pour vocation d'évaluer l'impact économique du Covid-19 sur le secteur minier en RDC. Il revient sur la mise œuvre par les entreprises des mesures prises par le gouvernement congolais, et l'impact que cela a sur les droits de l'homme notamment sur les droits de travailleurs.

Ce dernier est structuré sur 5 grands points suivants : la contribution des entreprises minières aux efforts de riposte aux menaces du virus et les réactions des différentes entreprises minières, les impacts de réactions des différentes mesures sur les travailleurs et l'impact sur le secteur minier artisanal ;

1. <https://www.radiokapi.net/2020/03/24/actualite/societe/coronavirus-reprise-timide-dactivites-au-2eme-jour-du-confinement>

2. <http://www.wangu.info/alaune/confinement-a-kolwezi-premiere-journee-richard-donne-la-cote-de-80/>

3. <https://actualite.cd/2020/03/24/rdc-coronavirus-tshisekedi-decrete-letat-durgence>

4. https://www.mediacongo.net/article-actualite-67806_coronavirus_le_gouverneur_du_haut_katanga_confirme_l_apparition_du_covid_19_dans_sa_province.html

Bulletin d'Information UKWELI

I. CONTRIBUTION DES ENTREPRISES MINIERES AUX EFFORTS DE RIPOSTE AUX MENACES DU VIRUS

I.1. Engagement des autorités publiques aux efforts

Après l'annonce des mesures de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Covid-19 par le Président de la République de la RDC⁵, les gouverneurs de différentes provinces ont relayé ces mesures par d'autres mesures interdisant le rassemblement des populations au-delà de 20 personnes. Tous les secteurs de la vie sont concernés. Ainsi, les églises, les écoles les bars, etc. sont concernés par ces mesures.

Les deux provinces du Haut-Katanga et du Lualaba ont aussi relayé les mesures ayant trait à la limite du nombre des personnes dans le transport en commun et la stricte observation des règles édictées par l'OMS et le ministère de la santé de la RDC. En plus, comme au niveau national, les deux provinces ont mis en place respectivement la caisse de solidarité pour soutenir les efforts de lutte contre le Covid-19 au niveau des provinces.

En ce qui concerne la province du Lualaba, des mesures particulières ont été prises notamment la mise en congé partiel du personnel « non essentiel » afin de réduire la promiscuité et de minimiser le risque de contamination de son personnel.

I.2. Engagement des entreprises minières aux efforts de lutte contre le Covid-19

Les mesures des gouvernements national et provinciaux, ont motivé les responsables ou différentes entreprises à réduire le nombre de travailleurs. La plupart d'effectifs d'employés des différentes entreprises se sont vus réduits car certains services seraient considérés comme complémentaires pour permettre de respecter les mesures de distanciation. D'autres ont trouvé bon de confiner les travailleurs dans les sites en supprimant toutes activités de transport du personnel.

Dans le souci de répondre à l'appel lancé par le gouvernement provincial du Lualaba sur la création d'une caisse de soutien du plan de riposte de la pandémie, quelques entreprises minières ont pu verser ou promis leurs contributions financières en plus du matériel sanitaire⁸, il s'agit de :

Entreprise minière	Province bénéficiaire	Montant de contribution
Groupe Glencore	Lualaba	750.000 USD
Tenke Fungurume Mining	Lualaba	400.000 USD
Sicomines	Lualaba	600.000 USD
Union des Sociétés minières à capitaux Chinoises ⁹	Haut-Katanga	1.000.000 USD
MMG Kinsevere ¹⁰	Haut-Katanga	100.000 USD
Union des Compagnies minières de Kambove (UCMK) ¹¹	Haut-Katanga	1.000.000 USD

5. <http://www.rfi.fr/fr/afrique/20200414-%C3%A9tat-durgence-sanitaire-en-rdc-que-comprendre-larr%C3%AAt-la-cour-constitutionnelle>

6. <https://www.radiookapi.net/2020/04/10/actualite/societe/haut-katanga-la-population-appelée-continuer-dobserver-les-mesures-de>
<http://www.kinshasatimes.cd/coronavirus-le-gouvernement-provincial-du-lualaba-decrete-48-heures-de-confinement-contre-lentree-du-coronavirus-dans-la-province/>

7. <https://www.provinces26rdc.net/rdc-coronavirus-felix-tshisekedi-cree-un-fonds-national-de-solidarite-pour-la-lutte-contre-la-pandemie/>

8. https://www.google.com/search?rlz=1C1GGRV_enCD772CD772&xsrf=ALeKk0068IURt6Y74ExNPY-V52fA0KXSkQ%3A1588186753778&ei=gc6pXtKLL-HYxgOJ8o6QDg&q=Don+de+Sicomines+au+Lualaba+face+au+covid+19&oq=Don+de+Sicomines+au+Lualaba+face+au+covid+19&gs_lcp=CgZwc3ktYWIQAzoECCMQJzoFCCEQoAE6BwghEAOQoAE6BAghEBVQ1YEDWLevBGDhuwRoAHAAeAGAAZ0GiAHfmAGSAQszLTE5LjxlJuuMZgBAKABAaoBB2d3cy13aXo&scient=psy-ab&ved=0ahUKEwiS0K7aql7pAhVhrHEKHQm5A-IQ4dUDCAw&uact=5

9. <https://t.co/DvJcCReZsV> <https://t.co/I1NkAXfUjH>

10. Radio et Télévision MWANGAZA

11. <https://www.politico.cd/encontinu/2020/04/19/lutte-contre-le-covid19-le-haut-katanga-beneficie-de-1>

Les contributions des entreprises minières aux efforts de deux provinces peuvent dépasser, le montant de \$USD 3,850 000. Cependant, dans les deux provinces la gestion de cette bagatelle somme d'argent n'est pas transparente. AFREWATCH encourage les deux gouvernements à mettre en place des équipes mixtes de gestion : gouvernement, entreprises minières et sociétés civiles qui doivent communiquer sur le sujet.

II. REACTIONS DES DIFFERENTES ENTREPRISES MINIERES

A l'annonce des mesures pour faire face au Covid-19, les entreprises minières ont réagi de diverses manières. AFREWATCH avec ses points focaux sur terrain ont récolté certaines d'entre elles qui sont présentées ci-dessous par entreprise minière :

II.1. Pour la Société d'Exploitation de Kipoï, « SEK » située à une septantaine de kilomètres de la ville de Lubumbashi, le confinement a débuté depuis mi-mars 2020 et ses mesures s'étendront sur une durée de 60 jours avec possibilité d'aller jusqu'à 90 jours au cas la situation perdurée. Au sein de cette entreprise, le confinement est total et aucun employé n'est autorisé de rentrer chez lui. Située à plus au moins 75 kilomètres de Lubumbashi et non loin de la ville de Likasi, la majorité des employés de cette entreprise vient de Lubumbashi. Et cette situation n'est pas la bienvenue à ces familles qui sont privées de leurs parents.

II.2. A Komoa Kakula dans le secteur de Luilu, province du Lualaba, le confinement a commencé il y a déjà plus de 30 jours. Dans certaines sous-traitances, les activités sont déjà aux arrêts mais le nombre d'agents et des sous-traitants n'est pas encore connu. Cette opération a été facultative et le choix de rester sur le site ou à la maison revenait aux travailleurs. Mais pour ceux qui restent à la maison, ils perdent leurs rémunérations car ils sont en congé technique. Sauf pour les femmes, qui sont aussi en congé technique et reçoivent uniquement les salaires de base¹².

II.3. A Kamoto copper compagny (KCC), située à cheval entre les cités de Luilu et de Musonoi dans la province du Lualaba, l'opération de confinement a commencé depuis le début du mois d'avril 2020. Ici, le confinement est total pour la prévention contre le covid-19 car les agents sont majoritairement soit de Kolwezi, de Likasi ou de Lubumbashi.

II.4. A l'entreprise chinoise Sino-Congolaise des mines (Sicomines) située dans la cité de Kapata dans la province du Haut-Katanga, la majorité de travailleurs congolais est partie et a refusé le confinement sur le site suite aux mauvaises conditions de travail. Selon les informations en notre possession, ceux-ci perdront les avantages sociaux liés aux contrats de travail.

II.5. La Compagnie Minière de Musonoi (COMMUS) dans la cité portant le même nom dans la province du Lualaba, a suspendu ses contrats avec toutes ses sous-traitances de façon facultative. Seulement ceux qui ont accepté le confinement sur les sites auront une prime de 40% (sans notification

10. Interviews réalisées avec plusieurs travailleurs et syndicalistes qui ont préféré rester dans l'anonymat, en date du 28 avril 2020

jusque-là) de leurs salaires. Il faut signaler que les conditions de vie sur le site sont très médiocres car ils dorment dans des conteneurs, de fois à même le sol. Si quelqu'un tombe malade, il est soumis à un traitement urgent et ramené à son domicile en attendant la levée de la mesure de confinement par les autorités officielles. Les travailleurs qui ont des familles dans la cité de Musonoie sont ravitaillés en nourriture par leurs membres de familles (épouses ou enfants) de façon journalière en payant 2000 francs congolais par jour pour le transport à moto jusqu'à 5km¹³.

II.6. Chez Chemaf dans la cité de Mutoshi à Kolwezi dans la province du Lualaba, plus de 600 agents ont été remerciés par ses sous-traitants. Pour son usine de Lubumbashi, dans la province du Haut-Katanga dans les communes de Kampemba et de la Ruashi, le besoin de licenciement massif pourra être expliqué à cause de l'insuffisance des intrants comme des réactifs souvent importés de l'Europe.

Certains des travailleurs qui ont accepté le confinement sur sites ont commencé à rentrer à la maison, car le ravitaillement en nourriture n'est pas régulier. Malgré le sous-effectif et le manque de nourriture les travailleurs sont appelés à produire la même quantité de travail¹⁴.

II.7. La Générale des Carrières et des Mines (GCM), groupe ouest basé à Kolwezi dans la province du Lualaba, une entreprise publique située dans le quartier portant le même nom, ne connaît pas déjà de confinement des travailleurs mais vient aussi de suspendre les contrats et activités avec certains travailleurs qui souffrent déjà de 2 mois d'arriérés de salaires. Certains jugent prudent de rester à la maison au lieu de s'exposer en allant travailler sans avantages.¹⁵

II.8. A l'entreprise Mutanda Mining (MUMI), filiale de la multinationale suisse Glencore basée dans la province du Lualaba, plus de 70% d'emplois étaient déjà suspendus depuis près de 6 mois pour modernisation des usines à l'exception de quelques services de maintenance des unités de traitement. La pandémie est venue réduire davantage les effectifs en plus du confinement de quelques employés en service.¹⁶

II.9. Chez Métalkol une entreprise du groupe ERG, située dans les communes de Manika, de Dilala et de Mutshatsha dans la province du Lualaba, les travailleurs ne sont pas encore en confinement et ils pourraient l'être dans les jours à venir. Les travailleurs utilisent encore des bus pour se rendre sur les sites de travail tout en restant en contact avec d'autres membres des communautés. Cette fois-ci, un bus transporte tout au plus 10 personnes pour respecter les mesures de distanciation sociale. Malheureusement, les agents de certaines sous-traitances ont été envoyés en congé technique sans recevoir aucune indemnité.¹⁷

II.10. A Tenke Fungurume Mining (TFM), située dans les communes rurale et village de Fungurume et de Tenke dans la province du Lualaba, un grand nombre de travailleurs a été mis en congé technique un petit nombre pour certains services clés est resté travailler en confinement sur les sites. Parmi les agents provisoirement renvoyés, certains ont eu leurs salaires et beaucoup d'autres doivent attendre les finalisations et la décision de l'entreprise pour avoir leurs salaires par exemple pour le mois de mars 2020.

13. Interview avec un travailleur COMMUS qui a requis l'anonymat et qui se trouve sur le site, le 13 avril 2020

14. Interview avec un travailleur COMMUS qui a requis l'anonymat et qui se trouve sur le site, le 28 avril 2020

15. Interview avec un travailleur de la GCM qui a requis l'anonymat et qui se trouve sur le site, le 13 avril 2020

16. Interview avec un travailleur de MUMI qui a requis l'anonymat et qui se trouve sur le site, le 28 avril 2020

17. Interview avec un travailleur de Metalkol qui a requis l'anonymat et qui se trouve sur le site, le 13 avril 2020

Tout contact entre l'intérieur et l'extérieur du site a été interdit depuis maintenant un mois et cette mesure concerne et les contractants directs avec TFM et les sous-contractants selon l'urgence des services ou des unités de production.¹⁸

II.11. A Frontier sa

Dans cette entreprise basée dans la cité de Sakania dans la province du haut-Katanga, plus de la moitié de travailleurs, sous contrats avec Frontier et avec les entreprises sous-traitées, sont en congé technique, surtout ceux qui travaillent à la production; seulement un petit nombre est resté en service et en confinement sur les sites.

Deux sites (le guest-house et le camp externe) ont été aménagés pour accueillir les travailleurs et un bus de transport de ces sites vers les unités de traitement est organisé uniquement. Une seule personne au lieu de 3 ou 4 voire 5 par service étatique est acceptée pour pénétrer le site après contrôle.

II.12. CDM

L'entreprise située dans le quartier Kasapa dans la commune de Lubumbashi dans la province du Haut-Katanga, possède deux unités de traitement des minerais, une carrière et se ravitaille à partir des produits venant de l'exploitation minière artisanale. Elle a aussi procédé au confinement depuis ce 26 avril 2020 de certains de ses travailleurs sur les sites. Cependant, les autres travailleurs, restent à la maison et reçoivent uniquement leurs salaires de base. Les conditions de logement et d'alimentation pendant cette période restent très précaires. Les travailleurs dorment à même le sol.¹⁹

II.13. Ruashi Mining

Dans cette entreprise basée dans la commune de Ruashi dans la province du Haut-Katanga, les travailleurs de l'entreprise Ruashi Mining ne sont pas en confinement et travaillent comme avant en prenant le bus comme moyen de transport. Seulement qu'ils sont testés à l'entrée comme à la sortie du site par un service de santé avec obligation de port de masques tant dans les bus que sur les dites d'exploitation minière.

II.14. MMG Kinsevere

Dans cette entreprise située dans la commune annexe dans la province du Haut-Katanga, les travailleurs ne sont pas encore en confinement. Néanmoins, il y a eu réduction sensible de l'effectif des travailleurs. Le peu de travailleurs qui sont restés en activité n'ont pas bénéficié d'une prime spéciale de risque ni une moindre augmentation de salaire.

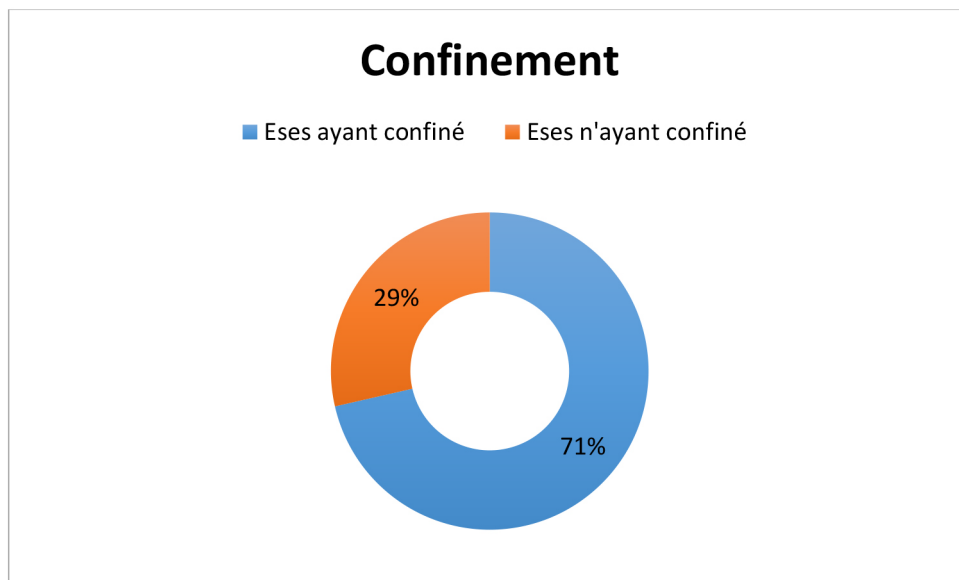
18. Interview avec un travailleur de TFM qui a requis l'anonymat et qui se trouve sur le site, le 13 avril 2020

19. Interview réalisée en date du 15 avril 2020 avec les travailleurs de l'entreprise CDM ayant requis l'anonymat.

III. IMPACTS DE REACTIONS DES DIFFERENTES SUR LES TRAVAILLEURS

III.1. Confinement de travailleurs

Sur les 14 entreprises dans le Lualaba et dans le Haut-Katanga, 10 ont pris la mesure de confiner les travailleurs et 4 ne l'ont pas encore prise notamment METALKOL, GCM, MMG et Ruashi Mining. Ces dernières continuent à organiser encore le transport de leurs travailleurs.



III.2. Non-respect des heures de travail

Les agents qui ont accepté le confinement travaillent souvent au-delà de 8 heures à cause de la présence permanente sur les sites et de l'absence de tout moyen de transport des personnels.

Notons que toutes les entreprises ont adopté un mode commun par rapport à la question liée au respect ou non des heures de travail consistant à faire travailler les employés présents et confinés sur site en continu.



Sur les 14 entreprises concernées, aucune ne respecte le temps de travail qui est fixé par la législation congolaise en matière de travail à 8 heures le jour.

III.3. Conditions de travail

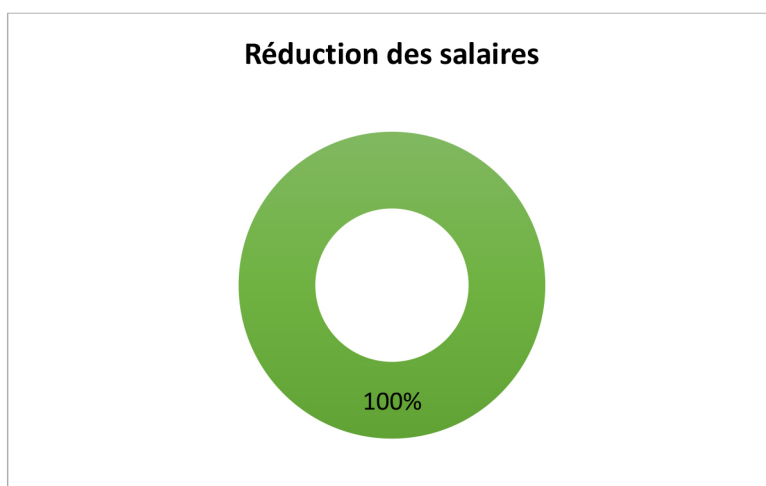
Les agents sont appelés à réaliser les mêmes tâches même à des effectifs réduits. Les gens sont restés sur sites en confinement avec des promesses verbales d'améliorer leur enveloppe salariale. Déjà à la fin de mars 2020, certains employés dans certaines entreprises n'ont pas constaté cette amélioration. Par rapport aux conditions de travail des employés confinés, l'un de plus grands problèmes est les conditions de travail sur les différents sites de confinement.²⁰

Il faut particulièrement noter que des problèmes ci-après, liés aux conditions de travail, ont été relevés dans la plus part d'entreprises par les travailleurs : les problèmes sérieux de literie dont un matelas en mousse de ¼ est partagé par 4 personnes, les repas non consistants en quantité et en qualité et le dépassement des heures de travail, plus de 8 heures par jour.²¹

Dans le deuxième rapport, nous reviendrons sur les efforts du gouvernement pour faire face aux mauvaises conditions de travail des travailleurs en confinement.

III.4. Réduction de salaire et suspension des contrats

Pour faire face au Covid-19, toutes les entreprises minières ont fait recours de manière combinée aux 3 techniques suivantes : - la réduction de salaires surtout dans les entreprises sous-traitantes – la diminution des effectifs dans les entreprises sous-traitantes et – la suspension de contrats avec certaines entreprises sous-traitantes. Selon les résultats d'entretien avec les travailleurs des différentes entreprises interrogés, dans 14 entreprises les mesures de réduction de salaires ont été prises de différentes manières. Toutes les entreprises ont réduit les salaires.



Les travailleurs étaient libres d'accepter le confinement pour garder leurs rémunérations ou d'aller en congé technique et perdre une partie des droits ou tous les droits. C'est plus dans les entreprises sous-traitantes que ces mesures ont été les plus ressenties. Or, selon les syndicalistes de toutes ces entreprises, ce sont les entreprises sous-traitantes qui ont plus d'effectifs. Très souvent, plus de 70%.²² Bref, les

20. Entretiens réalisés avec 10 travailleurs de 7 entreprises qui ont requis l'anonymat du 24 au 26 avril 2020

21. Interview réalisée en date du 15 avril 2020 avec les travailleurs de l'entreprise CDM ayant requis l'anonymat.

22. Interviews réalisées avec plusieurs travailleurs et syndicalistes qui ont préféré rester dans l'anonymat, en date du 28 avril 2020

travailleurs n'avaient d'autres choix que d'être confinés pour garder leurs droits.

A Kamoia, par exemple les femmes n'ont pas été confinées avec les hommes. Elles ont été mises en congé technique, et par conséquent gardent uniquement leurs salaires de base²³. A Tenke Fungurume Mining²⁴, plusieurs entreprises sous-traitantes ne prestent pas, et les travailleurs ne sont pas encore payés pour le mois de mars et ne savent ce qui va se passer en fin avril 2020²⁵.

IV. IMPACT SUR LE SECTEUR MINIER ARTISANAL

Sur les lieux de négoce, plusieurs maisons d'achat des produits miniers artisanaux (cuivre et cobalt) ont fermé, les quelques qui restent ont réduit sensiblement les prix pour des raisons de crises financières internationales. La plus part d'acheteurs sont des chinois qui déclarent ne plus avoir la même possibilité de vendre.

Néanmoins, les maisons chinoises en profitent pour acheter et faire des stocks des produits même si ils n'arrivent pas à les évacuer. Cette situation a aussi réduit le nombre de creuseurs dans les différentes carrières car les coûts sur la chaîne soit de la carrière au comptoir sont très élevés et sans bénéfice. Les produits de faible teneur ne sont presque pas achetés à cause du bas prix, de fois refusés aux comptoirs alors que produits et transportés à bonnes distances.

23. Interview avec 2 travailleurs de Kamoia ayant requis l'anonymat, en date du 28 Avril 2020

24. https://fr.wikipedia.org/wiki/Soci%C3%A9t%C3%A9_mini%C3%A8re_de_Tenke_Fungurume

25. Interviews réalisées avec plusieurs travailleurs des entreprises sous-traitantes en ce moment en congé technique, en date du 20 avril 2020

V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

AFREWATCH a réalisé entre mi-mars et avril 2020, une enquête dans les provinces du Haut-Katanga et du Lualaba, deux zones fortement minières de la RDC pour décrire les mesures prises par les entreprises minières pour faire face au Covid-19.

Ce rapport, n'a pas pour vocation de faire une analyse économique sur l'impact de la pandémie dans le secteur minier, mais il vise à montrer les mesures que les entreprises ont pris et leurs impacts sur leurs travailleurs. Il aborde aussi la question liée à la contribution des entreprises minières aux mécanismes de riposte mis en place par les gouvernements national et provinciaux. Le secteur minier artisanal n'est pas resté à l'écart.

L'enquête a été faite auprès des travailleurs de 14 entreprises minières des provinces du Haut-Katanga et du Luababa. 10 entreprises sur 14, ont confiné leurs travailleurs, ce qui représente 71%.

Pour le confinement, les travailleurs étaient entre deux choix, rester à la maison en congé technique parfois anticipé pour certains sans droit à une rémunération ou accepter le confinement et garder leurs droits quelque soient les conditions. Devant cette réalité, ils étaient obligés choisir la seconde option, donc être confinés. Dans certaines entreprises comme KAMOA, les femmes ne sont pas confinées, elles sont en congé technique et ont uniquement droit au salaire de base.

A ce tableau peu reluisant, s'ajoutent les mauvaises conditions de travail, notamment celles identifiées dans la plus part d'entreprises : problèmes sérieux de literie dont un matelas en mousse de ¼ partagé par 4 personnes, les repas non consistants et le dépassement des heures de travail, plus de 8 heures par jours.

Le rapport note que les entreprises ont contribué financièrement aux efforts de deux provinces de lutte contre le Covid-19. Selon les informations sur le montant provisoire recueillies par AFREWATCH, les deux provinces ont reçu un montant de \$ USD 3,800 29075 millions avec 749710 \$USD promis au Haut-Katanga.

L'exploitation minière artisanale n'est pas épargnée. Plusieurs comptoirs d'achats des minerais sont fermés. Ceux qui achètent encore ont baissé les prix et n'achètent pas les minerais à faible teneur. Ce sont les exploitants artisanaux qui sont directement impactés car pour le moment, la marge bénéficiaire qui a toujours été minime l'est encore d'avantage. Par conséquent, certains creuseurs artisanaux ont réduit ou arrêté momentanément l'activité comme certains négociants.

Eu égard à ce qui précède, AFREWATCH recommande :

- Aux gouvernements provinciaux du Lualaba et du Haut-Katanga, de faire respecter les droits des travailleurs et de se rassurer que les entreprises ont amélioré les conditions de vie et de travail de leurs employés sur les sites de confinement. Et de mettre en place un mécanisme transparent pour une bonne gestion des fonds récoltés dans le cadre de la riposte contre la pandémie ;
- Aux entreprises minières d'observer les lois nationales en matière du travail et de s'investir dans l'amélioration des conditions de vie et de travail sur les sites de confinement.